

BAROMETRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

■ ■ ■ 1^{er} trimestre 2017 : les immatriculations au RCS (auto-entrepreneurs inclus) et le stock d'entreprises actives à Paris sont en hausse, respectivement de 1,3 % et 2,5 % par rapport au 1^{er} trimestre 2016 ; En matière de procédures collectives, les règlements amiables (ouvertures de mandats ad hoc et de conciliation) progressent de 5 %, avec une forte hausse des emplois salariés concernés (+ 88 %) ; les ouvertures de sauvegarde augmentent de 71 % tandis que les ouvertures de redressement judiciaire stagnent (112 en 2016 et 2017). Le nombre d'emplois concernés par ces deux procédures cumulées est en diminution (- 26 %) ; les jugements d'ouverture de liquidation judiciaire sont en baisse (- 6 %) ; En matière contentieuse, le volume de jugements prononcés diminue de 2,6 % ; les ordonnances d'injonction de payer augmentent de 6 % et les ordonnances sur requête de 14 % ; les ordonnances de référé diminuent de 2 % ; enfin, le taux de réussite des conciliations enregistre une forte augmentation (28 %) par rapport à la même période de l'année précédente (18 %) ■ ■ ■

Inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris

394 810 entreprises en activité au 31 mars 2017

Au 31 mars 2017, le stock d'entreprises actives (394 810) enregistre une hausse de 2,5 %, avec 9 511 entreprises supplémentaires en activité à Paris par rapport au 31 mars 2016.

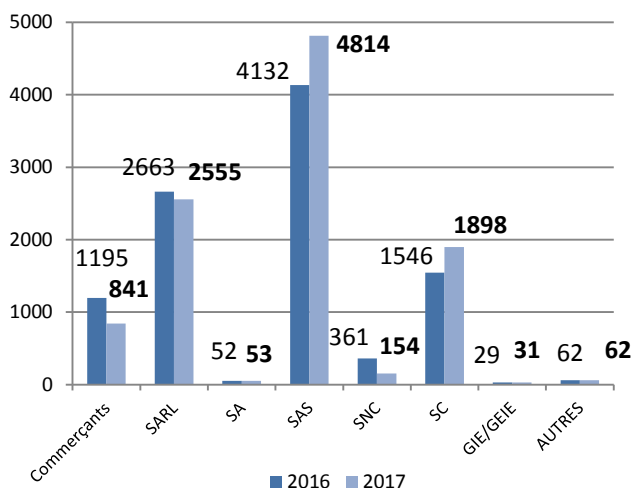
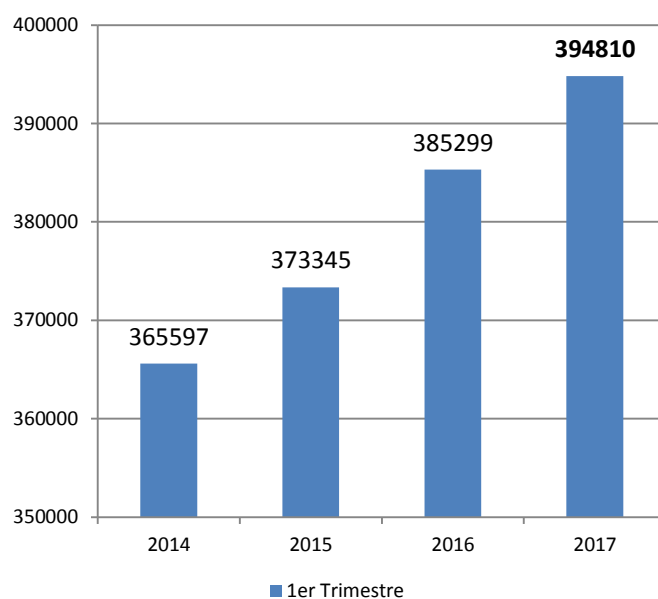
Immatriculations d'entreprises

Au 1^{er} trimestre 2017, le RCS de Paris enregistre l'immatriculation de 9 775 nouvelles entreprises, soit une augmentation de 1,3 % par rapport à 2016. Parmi ces immatriculations, on dénombre 731 auto-entrepreneurs.

Typologie des dirigeants à la tête des nouvelles entreprises

69 % des nouveaux dirigeants sont des hommes, 23 % sont des femmes, 8 % sont des personnes morales.

Stock des entreprises



Statut juridique des entreprises commerciales immatriculées

71,3 % des immatriculations concernent des entreprises commerciales. Sont notamment recensées : 24,5 % de SARL, 46,3 % de SAS, 0,5 % de SA ; 8,1 % sont des commerçants, des EIRL et des auto-entrepreneurs. Les sociétés civiles représentent 18,2 % des nouvelles entreprises. Les autres statuts juridiques constituent 2,4 % des immatriculations : SNC, GIE, GEIE, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc.

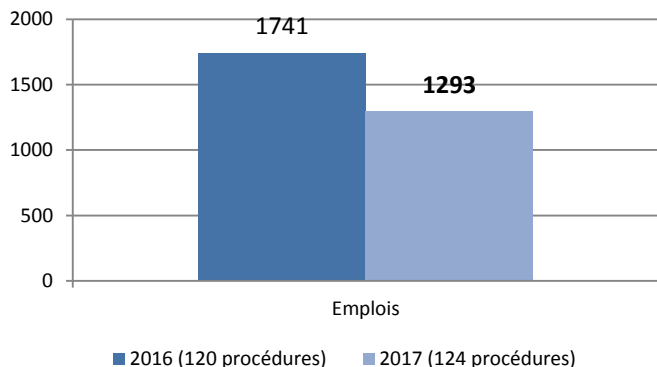
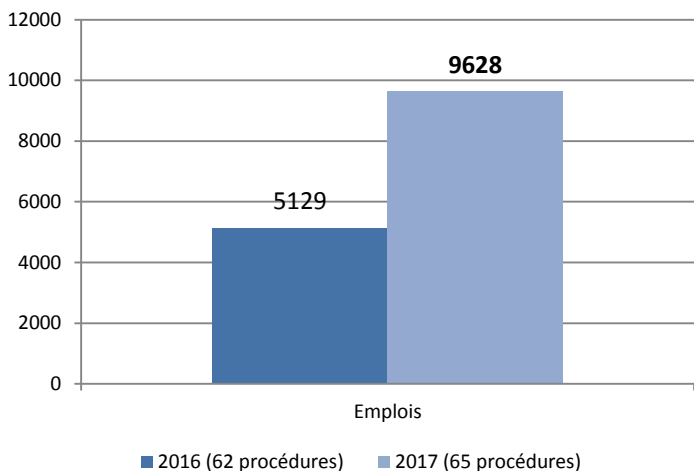
A noter : les créations de SAS enregistrent une hausse de 5 points au 1^{er} trim. 2017, par rapport à 2016 ; la part des SARL est en recul de 2 points.

Prévention des entreprises en difficulté

Détection des difficultés : 564 dossiers d'entreprises en potentielle difficulté ont été ouverts au 1^{er} trim. 2017, soit une légère hausse (0,9 %) par rapport à 2016.

Traitement préventif : 68 demandes de mandat ad hoc et de conciliation ont été présentées au tribunal au 1^{er} trim. 2017, soit 5 % de plus qu'en 2016. Celles-ci ont donné lieu à l'ouverture de 65 procédures, soit une hausse de 5 % par rapport à 2016.

Emplois et passifs* : 9 628 emplois au 1^{er} trim. 2017 étaient concernés par ces procédures, soit une augmentation de 88 % par rapport à 2016. Le montant des passifs traités dans le cadre de celles-ci a porté sur 3 615 millions € au 1^{er} trim., contre 605 millions € en 2016.



Procédures d'observation et de traitement des difficultés

Sauvegardes : 12 procédures de sauvegarde ont été ouvertes par le tribunal au 1^{er} trim. 2017, contre 7 en 2016.

Redressements judiciaires : 112 procédures ont été ouvertes en 2017 (idem en 2016).

Emplois : 1293 salariés étaient concernés par ces procédures au 1^{er} trim. 2017, en baisse de 26 % par rapport à 2016.

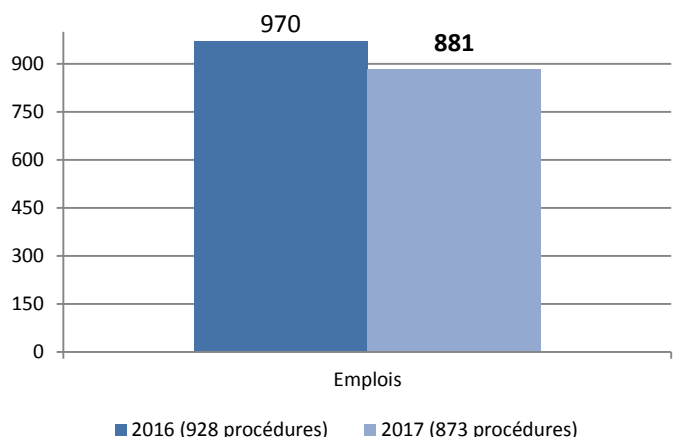
Plans en cours : 920 plans (sauvegarde, continuation ou cession) étaient en cours d'exécution au 31 mars 2017, contre 917 en 2016.

Liquidations judiciaires

Jugements d'ouverture : 873 jugements d'ouverture ont été prononcés au 1^{er} trimestre 2017, chiffre en baisse par rapport à 2016 (- 6 %).

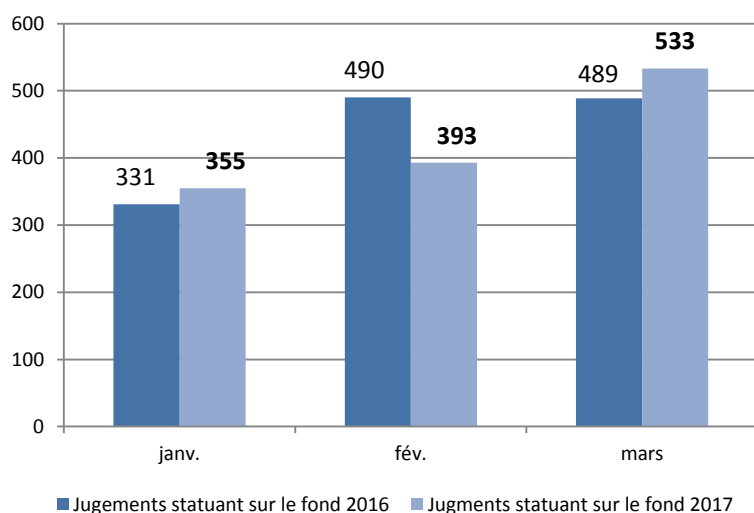
Emplois* : 881 salariés étaient concernés (contre 970 en 2016, - 9 %), soit en moyenne près d'un salarié par procédure.

Procédures en cours : 7 622 procédures étaient en cours devant le tribunal au 31 mars 2017. 680 procédures ont été clôturées en 2017 (-26 % par rapport à 2016).



* Il s'agit des emplois/passifs déclarés ou connus





Contentieux

Stock des affaires en cours : 8 393 affaires étaient en cours au 31 mars 2017 (dont 142 affaires de caisses de retraite), contre 8 599 en 2016 (dont 915 affaires de caisses de retraite).

Jugements prononcés * : 1 889 jugements ont été prononcés (dont 1 281 statuant sur le fond)* au 1^{er} trim. 2017, contre 1 939 en 2016 (dont 1 309 statuant sur le fond).

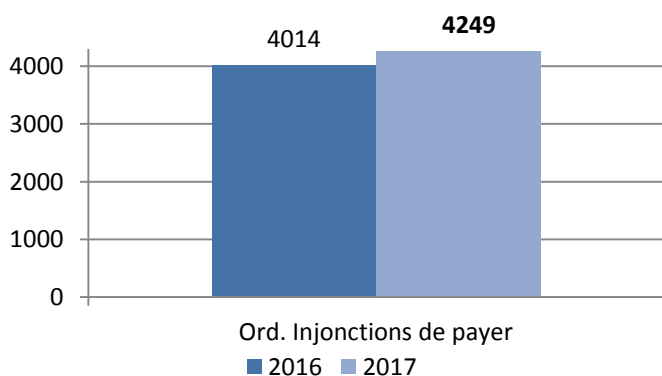
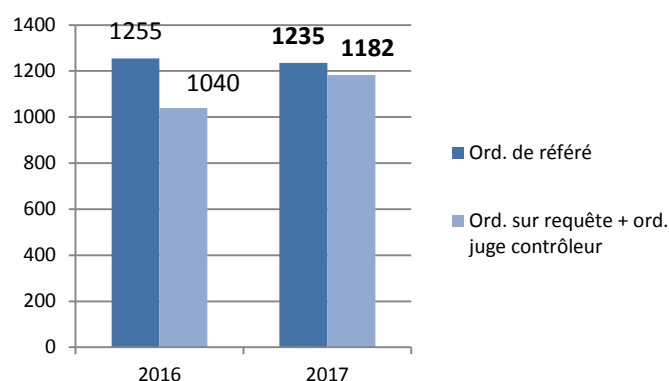
Mesures d'instruction (fond/référé) 31 mesures d'instruction ont été ordonnées au 1^{er} trim. 2017, contre 33 sur la même période en 2016, (- 6 %). 36 rapports ont été remis. Les mesures d'instruction en cours étant de 202, le délai moyen de traitement est de 16,8 mois.

*Ces données excluent les 506 jugements de caisses de retraite prononcés en 2017.

Ordonnances rendues

Référés : 1235 ordonnances de référé ont été rendues au 1^{er} trim. 2017, en diminution de 2 % par rapport à 2016. L'ensemble des ordonnances a porté sur un total de 55,4 millions €.

Ordonnances sur requête : 1 182 ordonnances sur requête ont été rendues au 1^{er} trim. 2017, dont 274 rendues par le juge contrôleur des mesures d'instruction, 549 ordonnances relevant de la juridiction du président et 359 ordonnances sur requête relatives au RCS, parmi lesquelles 34 nominations de commissaires aux apports. Les ordonnances sur requête enregistrent une hausse de 14 % par rapport à 2016.



Ordonnances d'injonction de payer

4 249 ordonnances d'injonction de payer ont été délivrées par le tribunal au 1^{er} trim. 2017, soit 6 % de plus qu'en 2016 ; les décisions ont porté sur 43 millions € (28 millions € en 2016), soit 10 120 € par ordonnance (6 900 € en 2016).

Le taux de rejet moyen des ordonnances d'injonction de payer s'élève à 18,2 % en 2017, contre 17 % en 2016. Le taux d'opposition est de 3,3% (3,8 % au 1^{er} trim. 2016).



Modos amiables de règlement des différends

Au 31 mars 2017, 93 procédures de conciliation ont été ouvertes. Le taux de conciliation réussie au 1^{er} trim. 2017 est de 28 %.

	Conciliations engagées	Conciliations réussies	Médiations
2017	93	26	2
2016	166	30	1

Le tribunal de commerce de Paris est la première juridiction commerciale de France par le nombre de ses décisions et ses effectifs. Il a rendu 67 181 décisions en 2016. Il est composé de 172 juges bénévoles élus. Les juges, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, sont tous issus du monde de l'entreprise. Le tribunal de commerce assure quatre missions :

- la résolution des litiges entre commerçants, sociétés commerciales et groupes internationaux et des litiges relatifs aux actes de commerce ;
- le traitement des difficultés des entreprises : procédures de négociation confidentielles ou procédures publiques de sauvegarde et de redressement judiciaire pouvant aboutir à un plan, une cession ou une liquidation ;
- la détection préventive des difficultés des entreprises ;
- le contrôle du registre du commerce et des sociétés et des registres légaux tenu par le greffier du tribunal.

Le greffe est une société civile professionnelle de 201 salariés, dont 42 commis-greffiers assermentés, dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Le greffier assure une double mission juridique et judiciaire. Structure assistant les juges du tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le registre du commerce des sociétés où sont immatriculées 391 044 entreprises en activité dans Paris intra-muros. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2016 137 298 formalités légales au registre du commerce et des sociétés, et a enregistré plus de 67 075 inscriptions de privilèges et de nantissements. Sur le site www.greffe-tc-paris.fr, le greffe propose 350 fiches pratiques sur les démarches auprès de ses services et du tribunal de commerce ; il permet aux entreprises et aux professionnels du droit et du chiffre de dématérialiser leurs formalités légales. Le site a enregistré plus de 3,4 millions de consultations uniques en 2016.

